

I. LE PROJET PÉDAGOGIQUE PROPRE À LA PRÉPARATION DU DIPLOME

I. 1 Les intentions et les finalités spécifiques du métier de moniteur éducateur

La réingénierie de la formation de Moniteur Éducateur encadrée par le décret du 05/07/2024, et par l'arrêté du 05/07/2024 a posé les principes généraux de cette formation. Depuis 2004, l'accès à la certification pour le Diplôme de Moniteur Éducateur est ouvert également par la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

Ce cadre réglementaire a redéfini, d'une part, le référentiel professionnel des compétences du moniteur éducateur et, d'autre part, les référentiels de formation et de certification. Le diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME) est un diplôme professionnel, enregistré au niveau IV du répertoire national des certifications professionnelles.

Rappelons-en le contexte d'exercice et les données essentielles, au sein desquelles s'inscriront les compétences à acquérir en formation.

La filière éducative se doit, dans le respect du cadre réglementaire et des orientations institutionnelles, de former des moniteurs éducateurs compétents pour contribuer à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Le moniteur éducateur intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'auto-détermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Le moniteur éducateur concourt au projet éducatif spécialisé. Il est force de proposition dans la conception et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive en cohérence avec les projets personnalisés et le projet d'établissement.

Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service. Quel que soit le contexte d'intervention, il veille au respect des droits de la personne et favorise un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique pour la personne et/ou le groupe. Le moniteur éducateur inscrit ses actions dans un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

Il veille à la bonne application des procédures, au respect du règlement de fonctionnement, met en œuvre les recommandations de bonnes pratiques. Il s'inscrit dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle et adopte une posture réflexive.

Le moniteur éducateur intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que la personne ou le groupe soient auteurs de leur développement et renforcent les liens sociaux et les solidarités dans leur environnement de vie.

L'action éducative spécialisée vise à permettre à la personne accompagnée individuellement ou en groupe de :

- Restaurer ou préserver son autonomie, son intégrité physique, morale et affective ;
- Développer ses capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion ;
- Développer ses aptitudes à la vie sociale, économique, culturelle et politique ;
- Connaître et faire valoir ses droits et ses devoirs ;
- Se reconnaître et être reconnu dans sa légitimité au sein de son environnement et de la communauté nationale.

Le moniteur éducateur, pour cela, doit avoir acquis des compétences dans les domaines suivants :

- L'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours ;
- La contribution au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive ;
- Le travail en équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours ;
- La communication professionnelle.

I. 2 Les orientations pédagogiques de la formation

L'équipe pédagogique, à partir des contenus des différents domaines de formation, vise à conduire l'apprentissage, chez les apprenants, des éléments nécessaires à l'exercice de la fonction éducative. Les objectifs pédagogiques se déclinent en 3 grands axes :

- **Impulser et soutenir une démarche réflexive basée sur l'implication à partir de l'expérience de formation :**
 - Réfléchir à ses propres aptitudes à l'autonomie, ses appartenances identitaires et sa propre intégration des normes sociales ;
 - Apprendre à être responsable (valeurs morales, éthiques, et cadre déontologique) ;
 - Apprendre à se situer au sein d'un collectif ;
 - Apprendre à analyser ses difficultés, ses ressources dans sa relation à autrui ;
 - Se doter d'outils de communication et d'expression, développer ses capacités créatives.

- **Développer des savoirs théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales :**
 - Acquérir des connaissances en sciences humaines et sociales ;
 - Développer la connaissance des problématiques des différents publics et des différentes modalités d'intervention ;
 - Développer la connaissance de l'environnement politique et social de l'action sociale, de l'intervention sociale ;
 - Acquérir la connaissance du cadre juridique des différents dispositifs.

- **Construire son identité professionnelle pour l'exercice du métier de moniteur éducateur :**
 - S'impliquer dans les dynamiques institutionnelles et dans le travail en équipe pluri professionnelle ;
 - Analyser son positionnement professionnel ;
 - Élaborer son projet professionnel.

Ces axes de progression constitutifs d'un parcours de professionnalisation, s'inscrivent dans une dynamique d'alternance, visant à :

- Expérimenter les contours de son métier afin de trouver sa juste place dans le travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Être respectueux de la personne et des groupes humains rencontrés ;
- S'appuyer sur des connaissances théoriques, techniques et relationnelles adaptées aux personnes accompagnées et aux particularités des situations vécues ;
- Être capable d'évaluer son intervention et les besoins de l'utilisateur ;
- Être co-acteur de la mise en œuvre de projets d'action éducative réalistes et évaluables au niveau individuel ou collectif.

Les objectifs pédagogiques vont se décliner et s'opérationnaliser pour un public d'apprenants en Formation Initiale et en Formation Continue ou en Apprentissage, tout en intégrant dans une pédagogie différenciée les publics bénéficiant de la V.A.E. et ou de parcours partiel individualisé (acquisition par bloc, parcours complémentaire).

Cette formation se déroule sur deux années, distinctes dans leurs contenus et objectifs afin de structurer le passage d'une posture d'apprenant à celle d'un professionnel en devenir.

Le parcours de formation s'élabore au sein d'une dynamique d'alternance intégrative qui privilégie la mise en cohérence entre apports théoriques, étape du parcours de professionnalisation et mise en situation professionnelle.

Les calendriers de formation et d'alternance ont été conçus sur la même temporalité et de façon concertée pour les formations ME et TISF dans l'intention de favoriser la construction d'un socle commun et partagé de connaissances et de compétences pour une opérationnalisation qui tiendra compte de la progression dans les contenus de formation et de l'identité « métier » de chaque formation. Des opportunités de séquences transversales seront étudiées également avec la formation de moniteur d'atelier (autre formation de niveau 4, formation sur un an) en fonction de la pertinence des objets communs et sur des formats divers (journée d'études, séminaire, rencontres entre métiers ME, TISF, MA...) et de la contrainte des calendriers de formation.

Des transversalités seront favorisées et renforcées entre les formations ME et ES comme les apports partagés sur le quotidien dans l'accompagnement éducatif dans la perspective de passerelle pour les personnes diplômées du DEME pour intégrer la formation ES en seconde année de formation ES afin de permettre une mobilité professionnelle (identique à la poursuite de cursus en seconde année ETS pour les personnes titulaires du TMA). Les 2 pôles concernés par ces poursuites de cursus travaillent à l'ingénierie permettant l'effectivité prochaine de cette passerelle ME/ES.

I. 3 Les intentions pédagogiques

950 heures sont servies au Centre de Formation et référencées aux trois domaines de formation (DF) suivants :

- DF1: Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420 heures)
- DF2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive (380 heures)
- DF3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (150 heures)

Les domaines de formation proposent des apports et des outils théoriques et méthodologiques, qui seront ensuite déclinés à la fois sous forme de travaux dirigés, d'ateliers ou de séquences formatives en autonomie ou en formation ouverte ou/et à distance. Les apports théoriques, issus de plusieurs champs disciplinaires permettent la constitution d'un socle de connaissances. Ce socle est nécessaire à l'élaboration de la pensée et de l'action sollicitée dans le cadre de mise en situation réelle (formation en situations professionnelles lors de la formation pratique) ou lors de travaux dirigés.

I. 3-1 Les intentions pédagogiques du DF1

Les intentions pédagogiques du DF1 sont construites en lien direct avec les indicateurs du bloc de compétences 1 (BC1) afin de donner les moyens au moniteur éducateur d'acquérir les compétences nécessaires pour **Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours**. Cette compétence sera associée à des contenus de formation permettant d'instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne, de concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe, de contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe, de participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe, de mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne, d'accompagner la personne dans les activités de la vie sociale.

Le travail d'élaboration sur les pratiques d'accompagnement des actes de la vie quotidienne implique des connaissances dans différentes disciplines en sciences humaines, des espaces de réflexion, de ré-interrogation du sens de l'action et de sa posture professionnelle.

L'activité éducative en institution s'exprime dans la vie quotidienne. Ce temps de vie quotidienne dans ses composantes éducatives est retracé et réinterrogé dans le cadre d'un séminaire en transversalité avec la filière Éducateur Spécialisé. Cette dimension de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité est à penser et à mettre en œuvre en lien avec la dimension éthique qui vient s'articuler sur le modèle pédagogique décliné précédemment. Des séances de travaux dirigés permettent l'exploitation de ces dimensions clinique et éthique à travers des vignettes cliniques issues des champs de l'intervention sociale et médico-sociale.

Des enseignements en physiologie, psychologie du développement, psychologie sociale, sociologie, anthropologie, pédagogie, droit des personnes, philosophie sont dispensés afin de contribuer à affermir un socle de connaissances pluridisciplinaires.

C'est à partir de l'observation que le moniteur éducateur pourra développer des compétences pour identifier les besoins et les attentes des personnes auxquelles il s'adresse. Une démarche de sensibilisation à l'observation suivie d'apports méthodologiques et de travaux pratiques d'analyse de situations s'inscrit comme éléments déterminants pour nourrir ses compétences et savoir se positionner dans l'action éducative.

Le moniteur éducateur, à travers l'activité éducative, participe à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets personnalisés dans le cadre du projet d'établissement. La notion de projet dans sa globalité est développée en formation. Les contenus pédagogiques visent à rechercher la finalité du projet dans l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours.

Des enseignements sur les politiques sociales, le droit des personnes et la citoyenneté sont conduits tout comme le cadre réglementaire de la loi du 2 janvier 2002 et le projet personnalisé et la fonction de référence éducative.

Des séminaires par secteur d'intervention : Handicap, Protection de l'Enfance, Exclusion, sont organisés dans une dynamique de croisements d'intervention théoriques juridiques, sociologiques, cliniques. Des visites sur sites professionnels visent à étayer et à mutualiser les connaissances spécifiques, à repérer les actions conduites sur le terrain et les relais envisageables dans l'exercice des missions du moniteur éducateur.

La participation à la vie sociale favorise l'autonomisation des personnes et l'accès à la citoyenneté. Une séquence pédagogique permet d'aborder les dimensions de socialisation, d'identité et d'appartenance.

Une séquence de formation est destinée à traiter du principe de la laïcité. Elle vise à identifier les éléments repères proposés par la loi de 1905, et à permettre à l'étudiant/stagiaire de se situer dans le cadre d'une pratique éducative en intégrant le principe de laïcité. Cette séquence est animée par un des membres de l'équipe pédagogique, qui a été formateur habilité « Valeurs de la République et Laïcité » décernée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Une attention particulière est portée sur le développement de la participation des personnes accompagnées lors de séquences de formation. Cette démarche est mise en œuvre sous la forme de témoignages et d'action de formation dans des séquences d'approfondissement portant sur

les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de l'exclusion. Une journée de formation sur site est réalisée dans une structure sociale et médico-sociale en fonction des opportunités.

I. 3-2 Les intentions pédagogiques du DF2

Elles s'inscrivent dans le développement des compétences reliées **à la contribution au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive**. Le moniteur éducateur doit comprendre le contexte politique et territorial dans lequel s'inscrit le projet. C'est pourquoi, des connaissances sur les déclinaisons et liens entre les différents projets (projet associatif, d'établissement, individuel...) sont déployées au niveau théorique et avec des professionnels moniteurs éducateurs pouvant témoigner de leur fonction et de leur pratique sur ce champ d'intervention. Des apports méthodologiques d'élaboration de projet, de sa mise en œuvre et de son évaluation seront également proposés et mis en application dans le cadre de travaux dirigés (TD), de réalisation de projet de stage et de projet d'activité éducative. Il s'agit alors d'identifier les différents projets relevant du milieu éducatif et leurs articulations, d'illustrer et de s'approprier un projet d'activité éducative. À travers le projet de stage notamment, le moniteur éducateur pourra s'approprier la méthodologie de projet, la formaliser et identifier les articulations entre projet personnalisé et projet éducatif spécialisé tout en mesurant les enjeux dans la relation éducative.

La contribution du moniteur éducateur dans cette dynamique de projet place la relation éducative au cœur de sa pratique. Cette clinique de la relation éducative est le fil conducteur des intentions pédagogiques du DF2. Elle est déployée lors de séances pédagogiques qui viennent éprouver le moniteur éducateur dans sa capacité à investir et être ce professionnel de la relation. Le moniteur éducateur construit et anime des activités dans les domaines des apprentissages, des loisirs, de la culture. Des ateliers d'expression et de créativité en groupe, animés par des professionnels spécialisés en médiation éducative, sont organisés dont le parti pris pédagogique est celui de renforcer chez chacun ses aptitudes relationnelles et d'améliorer ses relations inter personnelles. Il s'agit également de dépasser certaines difficultés, d'acquérir des techniques de médiation éducatives, de pouvoir les transmettre.

Aussi, les premiers ateliers en début de formation s'inscrivent dans ces objectifs avec un travail de positionnement comme « apprenant » en formation professionnelle, s'initiant à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources du Centre de Ressources Documentaires. Cette dynamique d'exploration et recherche documentaire est présente et activée à travers les temps d'accompagnement encadré et de formation en autonomie dans différents axes pédagogiques.

La question de la communication est abordée en séminaire croisant des mises en situation, des apports théoriques et des outils spécialisés sur la communication : communication non violente, analyse transactionnelle, méthodologie de l'entretien, communication non verbale...

L'intention de cette séquence pédagogique est de proposer aux apprenants des références et des supports de communication lui permettant d'adapter son intervention aux publics accompagnés et aux cadres d'intervention. Une séance pédagogique est également proposée sur l'usage des réseaux et l'identité numérique pour permettre au moniteur éducateur d'intégrer de nouveaux outils et savoirs faire.

Une unité de formation permet de considérer la personne accompagnée dans son environnement, au sein d'un groupe, dans ce sens un séminaire « travail avec les familles » est proposé en deuxième année de formation.

I. 3-3 Les intentions pédagogiques du DF3

Les intentions pédagogiques du DF3 s'élaborent autour de deux champs de compétences qui permettent de développer chez le moniteur éducateur **son inscription dans le travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours.**

La première semaine de formation vise à promouvoir une sensibilisation aux connaissances des métiers du social, à l'histoire du travail social et plus particulièrement celui de moniteur éducateur.

Le moniteur éducateur est amené à accompagner la personne/le groupe dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial. C'est pourquoi, un forum des métiers et institutions est proposé en début de parcours de formation pour lui permettre de se repérer dans cet environnement professionnel. La participation au forum des métiers (organisés quand cela est possible avec la filière TISF) permettra aux apprenants de rencontrer des structures dans lesquelles ils peuvent être amenés à exercer leur future fonction. Ces éléments sont constitutifs du socle commun des formations en travail social.

La question du travail en équipe nous a conduits à développer des actions de formation en transversalité avec d'autres métiers du social tels qu'ES, EJE, ETS, TISF, CESF, CAFERUIS.

Les objectifs poursuivis sont d'améliorer l'interconnaissance entre ces professionnels pour faciliter leur collaboration sur le terrain et également pour appréhender les limites du champ d'intervention et pouvoir mobiliser les relais possibles.

Enfin, des séances d'analyse de l'activité au travail et d'analyse de la pratique professionnelle sont proposées en formation afin de permettre au moniteur éducateur de se situer dans sa pratique professionnelle.

Le moniteur éducateur participe pleinement à la vie de l'institution. Des enseignements permettent d'avoir une approche juridique sur le contexte de son intervention (Institution, histoire du travail social et éducatif, confidentialité et secret professionnel...).

Les étudiants/stagiaires doivent se doter de méthodes pour rédiger un écrit professionnel en tenant compte de sa nature, du but recherché et du destinataire. Dans ce sens, l'objectif est de situer sa pratique de l'écrit dans un cadre juridique, technique et éthique. Les apports méthodologiques en TD sont illustrés par des cas concrets et complétés par des exercices pratiques d'écriture ou de réécriture d'écrits professionnels, choisis par l'intervenant ou les participants.

Ces objectifs seront étayés par la réalisation des stages qui permettent à l'apprenant de prendre place concrètement dans le travail en équipe et de s'impliquer dans la construction de l'exercice de la professionnalité sur le mode de l'alternance intégrative.

I. 3-4 La communication : Une intention pédagogique transversale

Cette compétence est intégrée dans son ensemble à travers les 3 domaines de formation. Elle est traversée et contextualisée en lien avec les activités et intentions de chaque domaine de formation. La communication s'entend comme **transmettre, informer, communiquer avec, formaliser des écrits, représenter l'établissement ou le service, participer à la circulation de l'information.**

À travers l'ensemble du parcours de formation, l'intention pédagogique est de permettre à l'étudiant/ stagiaire la construction de son identité professionnelle. Celle-ci est nourrie de la pluralité des expériences et de la rencontre entre pairs. Elle est mise en œuvre dans la formation par :

- La valorisation du groupe promotion, qui favorise les rencontres formelles et informelles ;
- Les réunions entre stagiaires ;
- Les dossiers collectifs pour lesquels se constituent des sous-groupes de travail ;
- Les ateliers et séquences formatives en autonomie ;
- La connaissance et l'identification des valeurs du travail social dans son historicité.

II. LES MOYENS PÉDAGOGIQUES CHOISIS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE FORMATION

Un ensemble de moyens pédagogiques est mis en place pour que chaque apprenant puisse appréhender au mieux la formation proposée et s'engager dans son parcours par l'activation d'une pédagogie active :

- Les cours et enseignements de type magistral constituent une prestation pédagogique permettant l'apport de connaissances théoriques, méthodologiques, techniques. Il s'agit d'intervention préconstruite, plus ou moins interactive, à dominante de savoirs disciplinaires et/ou professionnels ; ils doivent garder leur vocation première de transmission de connaissances, qu'il s'agisse de contenus disciplinaires, de présentations d'actions ou d'expériences, de conférences thématiques ;
- Les travaux dirigés (TD) constituent une prestation pédagogique s'appuyant fortement sur la dynamique du groupe, sur l'interactivité. Le TD est au service de l'appropriation d'apports théoriques, méthodologiques, techniques permettant de nommer, d'analyser des éléments en lien avec le métier et/ou leur rôle d'apprenant et stagiaire. Le formateur endosse alors un rôle d'animation, et crée, suscite les conditions d'apprentissage. L'instillation de savoirs disciplinaires et/ou professionnels peut être opportune mais non préconstruite. Le formateur saisit des opportunités d'apprentissage permettant la co-construction de savoirs à partir de celui des apprenants.

Ils représentent une ressource pédagogique importante, et, en fonction des objets, ils permettent d'atteindre plusieurs objectifs :

- la référence à un groupe de pairs dans la durée d'un ou de plusieurs semestres ;
 - la confrontation des points de vue et idées régulées par un formateur et l'expérience des réalités de la dynamique de groupes, construisant les compétences aux coopérations professionnelles ;
 - la construction de compétences collectives en mutualisant les savoirs et expériences (TD de professionnalisation, travail de l'alternance...);
 - les interactions plus aisées avec le formateur, ce qui lui procure un espace de connaissances plus fines de l'étudiant/stagiaire.
- Les séminaires constituent un ensemble de prestations (cours, TD) lié à une thématique, permettant un croisement de regards disciplinaires et/ou professionnels, trans-domaines de formation. C'est une mosaïque d'unités d'apprentissage issue de plusieurs modules. Ils peuvent se construire et s'activer au sein de la filière ou dans le cadre de la transversalité inter filières et inter pôles.
- Les séquences de formation en autonomie constituent une modalité pédagogique qui favorise l'autonomie des apprenants, individuelle et collective. À partir de consignes de travail et de temps de régulation avec un formateur, le groupe produit des connaissances et de l'expérience, qu'il peut partager ensuite avec l'ensemble de la promotion.
- Les ateliers et mises en situations professionnelles visent à un travail technique de construction d'outils, travail des écrits professionnels. Les séquences de type « jeux de rôle » permettent d'expérimenter différentes composantes de la relation professionnelle (communication / entretiens / conduite de réunions).
Les groupes d'initiation à l'analyse de la pratique constituent l'espace du travail de l'implication, et de la relation aux usagers ; ils sont obligatoirement accompagnés par un formateur formé et extérieur à la filière.
- Les séquences de formation sur site professionnel :
Dans le cadre des séminaires, des rencontres sur sites professionnels en collectifs sont organisées afin de promouvoir une pédagogie active de participation et de mutualisation des connaissances et compétences.
- Les suivis conseil d'étude collectif :
Cet accompagnement est élaboré par le formateur conseiller d'études avec un groupe d'apprenants qu'il accompagne durant les deux années de formation. Afin d'accompagner le stagiaire dans sa démarche et son projet de formation, le formateur chargé du conseil d'étude est positionné en tant qu'espace/temps « ressource » dans une dimension collective et individualisée.